Communiqué
Ambassade des Etats-Unis

4332, Boulevard Eyadéma—BP:852—Tel: (228) 2261-5470—Fax: (228)2261-5469

Inscriptions pour la Loterie Visa 2015

Le Département d'Etat a le plaisir d'annoncer le lancement officiel du programme annuel de Loterie Visa, DV-2015. Les demandes doivent être soumises électroniquement entre le mardi 1er Octobre 2013 à 16h GMT et le samedi 2 novembre 2013 à 16h GMT. Pendant cette période d'inscription, les candidats peuvent accéder au formulaire électronique d'inscription à la loterie DS-5501 (Electronic Diversity Visa Entry form) à partir du site www.dvlottery.state.gov. L'inscription est gratuite.

Seules les demandes électroniques seront acceptées. A la fin d'une inscription électronique réussie, un écran de confirmation apparaît avec le nom du postulant ainsi qu'un **numéro unique d'identification**. **Cette page de confirmation doit être imprimée et gardée par soi-même car elle contient le numéro unique d'identification qui sera utilisé pour vérifier électroniquement le statut de la demande**.

Il est recommandé de faire l'inscription électronique soi-même. Toutefois, si vous devez vous faire aider par quelqu'un d'autre, vous devez être présent vous-même lors de l'inscription et vérifier toutes les informations et photos soumises. A la fin de l'inscription, **veillez à garder vous-même votre numéro unique d'identification**. Vous **NE RECEVREZ PAS** de courrier postal ou d'email vous informant de votre sélection. **Seul votre numéro unique d'identification vous permettra de vérifier le statut de votre demande** par le biais de l'onglet « **Entrant Status Check**». Cet onglet sera disponible sur le site www.dvlottery.state.gov à compter du 1er mai 2014. L'onglet « Entrant Status Check» sera le seul moyen par lequel vous serez informés de votre sélection ou non à la Loterie Visa DV-2015 et serez informés des instructions sur la procédure et la date de votre interview à l'Ambassade si vous êtes sélectionnés.

En cas de perte du numéro unique d'identification, vous pouvez le retrouver en rentrant des données personnelles telles que votre adresse email, nom de famille et date de naissance.

Instructions sur la photo à soumettre : vous êtes prié de scanner vos photos types passeport américain à une résolution de 300dpi. La photo doit être prise de face et sur fond blanc avec apparition des deux oreilles. Prière visiter le site http://travel.state.gov/visa/visaphotoreq/photoexamples/photoexamples_5331.html pour des instructions détaillées. Il est indispensable de soumettre les photos de chaque personne listée sur le formulaire électronique dont : vous, votre conjoint(e) et vos enfants célibataires âgés de moins de 21 ans à la date de la demande. Les photos de groupe ne seront pas acceptées.

QUALIFICATION AU PROGRAMME

Sont éligibles au programme de loterie visa les personnes remplissant de simples mais strictes conditions d'éligibilité. Les postulants doivent impérativement s'assurer d'être qualifiés avant de jouer, à savoir :

- **soit être titulaires du BAC II ou d'un diplôme équivalent, donnant accès à l'université ;**
- **soit être qualifiés sur la base de la profession exercée avec pièces justificatives. Les exigences du Département du Travail Américain seront appliquées.**

Les postulants doivent donc vérifier que la profession exercée les qualifie pour le programme DV-2015 en consultant la page http://travel.state.gov/visa/immigrants/types/types_1319.html ou en visitant le site internet du Département du Travail Américain www.onetonline.org.

MOTIFS DE DISQUALIFICATION

Les candidats doivent respecter scrupuleusement les règles au risque d'être disqualifiés automatiquement au moment du tirage au sort. **L'une des raisons habituelles de disqualification automatique demeure le fait de postuler plus d'une fois au cours du même programme**.

VOUS DEVEZ MENTIONNER SUR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE LE NOM DE VOTRE CONJOINT(E) ET DE TOUS VOS ENFANTS AGES DE MOINS DE 21 ANS EXISTANT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, MEME S'ILS N'HABITENT PAS AVEC VOUS OU NE VOYAGERONT PAS AVEC VOUS. Il est à préciser que le fait de lister le conjoint et les enfants au moment de l'inscription initiale au programme n'oblige pas le postulant à voyager avec eux.

Le fait de fournir de fausses informations ou de présenter de faux documents constitue un exemple de disqualification systématique au moment de l'interview (faux mariage, faux diplômes, etc.)

AUTRES INFORMATIONS

La participation initiale au programme de Loterie Visa est gratuite. Toutefois, une fois sélectionnés, les postulants doivent **payer des frais de traitement de dossier au moment de leur interview avec le Consul**. Il est donc impératif de s'assurer de sa qualification ***AVANT*** de postuler car **les frais ne sont pas remboursables.**

Les intermédiaires ou autres personnes offrant leur assistance pour la préparation d'un dossier de Loterie Visa le font **sans aucune autorité ni agrément** du gouvernement américain.

Il est conseillé aux candidats de ne pas attendre la dernière semaine de la période d'inscription pour postuler. Les nombreuses demandes de dernière minute peuvent entrainer un ralentissement de l'activité des serveurs informatiques et rendre difficile l'inscription en ligne.
De plus amples informations sur l'inscription au programme et sur le programme de Loterie Visa 2015 sont disponibles à l'adresse http://travel.state.gov/pdf/DV_2015_Instructions.pdf et sur le site de l'Ambassade http://togo.usembassy.gov

Lomé le 30 septembre 2013